

# « L'innovation n'a de sens que si elle est partagée... »



© Philippe Fitte

Rencontre avec **Lionel Galfré**  
directeur de MonacoTech

Afin d'aider à se développer durablement des projets à fort potentiel de croissance et impact social, MonacoTech accueille dans ses locaux et accompagne, durant 18 mois en moyenne, une vingtaine de startups.

**P**ouvez-vous nous rappeler quels étaient les enjeux de la création de MonacoTech ?  
En créant MonacoTech en 2017, l'État avait pour objectif de développer de l'activité bénéfique pour l'écosystème local. L'économie monégasque a toujours été diversifiée, et notre industrie, parfois méconnue, constitue néanmoins un secteur fort, avec pour piliers la chimie, la cosmétique, la pharmacie et l'industrie du plastique. Mais comme partout en Europe, le secteur a quelques fragilités, dont des risques de délocalisation. L'enjeu est donc de favoriser l'innovation pour créer de l'activité économique qui génère des emplois et des retombées positives pour notre territoire. Et cela ne concerne pas seulement l'industrie mais aussi les autres secteurs et filières.

## Quels types de projets accompagnez-vous ?

Nous soutenons des activités innovantes. Certains domaines nous intéressent particulièrement : le yachting, la biologie et le médical, le green tech et le clean tech, la fintech ainsi qu'un domaine transversal, le numérique et le digital. Nous accompagnons par exemple en ce moment quatre sociétés de la filière yachting : bateaux à énergie propre, à énergie solaire, électriques ou encore un site d'achats en ligne de produits spécifiques à cet environnement.

Quant au green tech, nous avons des sociétés qui font du retraitement des eaux grises, d'autres spécialisées dans les tableaux électriques intelligents, permettant de gérer la consommation énergétique des bâtiments.

Enfin, le numérique est présent dans toutes les activités que nous suivons : le yachting utilise une base de données digitales, la biologie et le médical traitent énormément de données qu'il faut collecter, traiter et sécuriser ; de même en ce qui concerne la domotique ou l'intelligence appliquée à la gestion de bâtiments industriels et professionnels.

## Quel est précisément votre rôle ?

Nous pensons que l'innovation n'a de sens que si elle est partagée... Pour cela il faut qu'elle ait une réalité économique viable. Notre objectif est donc de faire en sorte que ces porteurs de projets innovants arrivent à constituer des sociétés pérennes. Nous accompagnons ces entrepreneurs qui sont parfois biologiste, médecin, neurochirurgien ou spécialiste de tel ou tel domaine et nous les aidons à structurer leur entreprise et leur offre: que souhaitez-vous vendre ? est-ce que quelqu'un veut ce produit ? Sont autant de questions fondamentales auxquelles nous les aidons à répondre.

Nous les accompagnons dans leur développement commercial, dans la structuration de leur organisation et dans la levée de fonds. Notre objectif est donc de transformer ces projets innovants en réalités économiques. Dans ce but, nous mobilisons des experts et nous faisons appel à nos réseaux local et international. Nous leur faisons également profiter de la renommée de Monaco. Sans oublier sa position géographique : notre territoire constitue une porte d'entrée en Europe et bénéficie de la proximité immédiate de l'aéroport



MonacoTech accueille une vingtaine d'entreprises dans ses locaux.

© Philippe Fitte

international de Nice... Nous leur permettons aussi de rencontrer des acteurs clés de l'économie locale. Enfin, nous sommes proches du Gouvernement et pouvons ainsi les aider à faire connaître leurs projets innovants aux services de l'État.

#### **Vous accueillez ces entreprises dans vos locaux ? Pendant combien de temps ?**

Oui, nous en accueillons une vingtaine à la fois et nous leur fournissons des bureaux adaptés à leur activité. Nous aménageons par exemple actuellement un laboratoire de biologie. Nous avons aussi une salle vidéo et photo tout équipée destinée à produire des contenus diffusés sur les réseaux sociaux. Nous les hébergeons pendant 18 mois, durée pendant laquelle elles ont par ailleurs la possibilité d'avoir un statut adapté sur le plan juridique. Cela leur permet de démarrer leur activité, de se faire connaître des services fiscaux, du registre du commerce et de l'industrie, ainsi que des caisses sociales. Une fois cette

« L'enjeu est de favoriser l'innovation pour créer de l'activité économique. »

période écoulée, ces entrepreneurs doivent créer une structure classique telle qu'une SARL.

#### **Quelles sont les valeurs qui soutiennent votre action ?**

J'en citerais trois, pour moi essentielles. La première est l'humain au sens large. Nous voulons que les projets que nous accueillons aient du sens pour l'intérêt général.

Cela peut concerner la protection de l'environnement, la création d'énergies renouvelables, la modernisation de tâches, la découverte de nouvelles molécules... De plus nos entrepreneurs travaillent sur le même plateau de 800 m<sup>2</sup> et passent beaucoup de temps ensemble : cela se traduit par un partage d'expériences et même parfois par la

mise en commun de projets ou l'émergence de nouveaux projets communs. La deuxième valeur concerne notre exigence par rapport aux entreprises accueillies. Nous ne sommes pas là pour faire du volume mais pour aider les projets à devenir pérennes. En amont, nous faisons une sélection pointue, en étant très attentifs

au profil des créateurs et bien sûr aux projets et à leurs possibilités de réussite. Enfin, notre troisième valeur est notre volonté de faire du sur-mesure. Je connais chacun des projets et nous les accompagnons au quotidien, et cela même quand ils vont quitter MonacoTech. Et si, au terme des 18 mois que j'ai évoqués, on estime qu'une entreprise n'est pas assez mûre pour voler de ses propres ailes, nous lui proposons de prolonger notre accompagnement et de l'héberger durant le temps nécessaire pour assurer sa viabilité économique.

### **Pouvez-vous nous parler de certaines de ces entreprises qui ont installé leur centre de recherche dans la Principauté ?**

Certaines l'ont fait : je pense à Coraliotech, une startup qui a utilisé les propriétés du corail rouge de Méditerranée pour mettre au point une molécule régénérante aujourd'hui prisée par les grands groupes cosmétiques. Mais toutes n'ont pas la place d'installer leur centre de recherche ou de production à Monaco.

Néanmoins nous les encourageons à y localiser leurs organes de décision car il est pour nous nous essentiel qu'elles créent de la valeur et des emplois qualifiés au sein de l'écosystème monégasque.

### **Pourquoi l'innovation bénéficie-elle localement de conditions propices ?**

Je pense qu'il y a à Monaco une volonté politique de favoriser l'innovation, ce qui explique aussi la création de MonacoTech. De plus, nous bénéficions d'un écosystème favorable, avec des centres de recherche tels que le Centre Scientifique de Monaco ainsi qu'avec un tissu entrepreneurial dynamique et porteur. Les chefs d'entreprise monégasques ayant réussi sont prêts à faire bénéficier nos startups de leurs réseaux d'affaires.

Enfin, notre environnement technologique a beaucoup évolué, en particulier avec la 5G, ce qui permet de développer certaines activités comme celles qui sont basées sur la réalité augmentée.



© Philippe Fitte